Déclaration de M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, en réponse à une question sur l'intervention militaire turque en Syrie, à l'Assemblée nationale le 13 mars 2018.

2018-03-13

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Madame la Députée,

Je suis même allé le dire à Moscou. Vous voyez je n'ai pas peur de dire les choses. Concernant la situation à Afrin et l'action menée par la Turquie depuis maintenant une cinquantaine de jours dans ce canton, je partage vos inquiétudes et je dis que la situation est critique et grave. C'est ce que j'ai dit déjà il y a un instant.

Je ferais quatre observations : la première, c'est que si les préoccupations de sécurité sur sa frontière sont légitimes, et il faut aussi le rappeler pour la Turquie, quand on connaît la configuration de la zone - et je pense que vous le savez - il faut dire qu'en même temps, cela ne justifie absolument pas l'action en profondeur des troupes turques sur la zone d'Afrin. On ne peut pas être plus clair et là aussi il faut le dire, et nous le disons.

De plus, je rappelle que la lutte contre Daech est la première raison de notre engagement militaire au Levant. C'est une priorité de sécurité nationale, nous craignons que l'action de la Turquie n'aboutisse à affaiblir la pression mise par les moyens restants de Daech en Syrie, alors que c'est l'enjeu principal, et vous savez par quels moyens cela peut se réduire.

Troisièmement, mais je l'ai dit il y a un instant, je vous le redis Madame la Députée, la résolution 2401 du Conseil de sécurité, soutenue très largement par la France, concerne une trêve humanitaire qui s'impose à tous, y compris à Afrin et à Idlib.

Quatrièmement, la raison principale de notre détermination sur ce sujet, c'est que nous avons une relation très ancienne avec les Kurdes et que nous reconnaissons le rôle essentiel qu'ils ont joué dans la reprise de Raqqa.

Source https://www.diplomatie.gouv.fr, le 4 avril 2018

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/205398-jean-yves-le-drian-13032018-intervention-militaire-turque-syrie